

Manuels en L2 indispensables ?

Par **Kezra**, le **19/11/2018** à **08:18**

Bonjour,

Je me demandais si les manuels dans les matières fondamentales sont-ils réellement indispensables ? En effet, j'ai passé mes galops d'essai et cela c'est très bien passé, les résultats le prouvent, pourtant, je n'ai qu'un GAJA. Je vois les étudiants de ma nouvelle fac tous les jours avec leurs manuels de droit des obligations, de pénal mais je ne trouve pas vraiment une utilité à part quand un point du cours demeure obscur. Cependant, le fait de ne pas faire la même chose que la majorité me trouble un peu, j'ai l'impression de mal faire les choses. Quelqu'un pourrait fournir ses expériences en la matière ? Je trouve pour ma part que lorsque le cours est assez complet et enrichi d'exemples par le professeur, ce n'est pas nécessaire. Peut-être me trompé-je et qu'à chaque partie, il faut multiplier les sources ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/11/2018** à **10:08**

Bonjour

[citation] je ne trouve pas vraiment une utilité à part quand un point du cours demeure obscur.
[/citation]

Effectivement, la consultation d'un manuel vous permet d'avoir des éclaircissements ou d'approfondir un point du cours.

Si vous n'en ressentez pas l'utilité alors ce n'est pas la peine d'en acheter.

Pour ma part, je n'ai acheté des manuels qu'en première année pour l'intro au droit, le droit constitutionnel et l'histoire du droit.

En deuxième année, j'ai acheté un GAJA. Pour les autres matières, je consultais occasionnellement des manuels à la BU pour la préparation de mes TD.

Par **Kezra**, le **19/11/2018** à **17:56**

Bonsoir Isidore,

Merci pour votre réponse. Cela me permet de relativiser :).
Bonne soirée !

Par **LouisDD**, le **20/11/2018** à **00:04**

Salut

Il y a par exemple des matières où je travaille avec un manuel et les moyens mis à disposition par l'ent (revues et autres), ce qui permet de procéder ainsi : lire les développements du manuel en avance, aller en cours en ayant les questions en tête, retravailler le cours ensuite (avec les compléments qui interviennent à ce moment, ce qui prépare aussi bien pour les TD)...

L'avantage c'est que si jamais je suis absent, je peux travailler le cours en solo à la maison... si jamais un passage du cours est obscur une deuxième explication est parfois salvatrice.

Au final le manuel palie aussi un peu le fait que je prends mes cours à la main, avoir qqch de propre et bien organisé est plus agréable notamment pour les recherches du cours (pour les TD, les révisions...)...

Après c'est pas une obligation, ça dépend vraiment de l'usage qu'on veut en faire (surtout quand on voit le prix...si c'est pour le feuilleter deux fois dans l'année...), sachant qu'en plus les BU et ENT proposent un nombre incroyable de ressources alors autant en profiter !